



## Commission Régionale Féminine SAISON 2022 / 2023

### PROCÈS-VERBAL N°17

---

**Réunion du mercredi 14 décembre 2022 en visio conférence**  
**Présent(e)s : MMES POLICON – ROPARTZ – M. ANTONINI**

---

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

#### **COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - SENIORS FEMININ**

##### **Calendrier des tours :**

Tour n°3 (cadrage) : samedi 28 janvier 2023  
1/8èmes de Finale : samedi 18 mars 2023  
Entrée équipes de D2 : PARIS CA et GPSO 92 ISSY  
1/4 de Finale : samedi 08 avril 2023  
1/2 Finales : samedi 29 avril ou 06 mai 2023  
Finale : le samedi 10 juin 2023

##### **Tour de cadrage : matchs à jouer le samedi 28/01/2023**

5 matchs

Exempts : 11 équipes

AGENTEUIL RC 1 – JOINVILLE RC 1 – POISSY AS 1 – SARCELLES AAS 1 – FLEURY 91 FC 2 – ST DENIS RC 1 – PARIS FC 2 – COSMO TAVERNY 1 – RUEIL MALMAISON FC 1 – PARIS CA 1 – GPSO ISSY 1

Désignation d'un arbitre à la charge du club recevant.

En cas de terrain indisponible le match sera inversé.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, pas de prolongation, une séance de tirs au but a lieu.

**Tirage au sort disponible sur le site de la LPIFF**

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=400000&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

**COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - U18F****Rappel du Calendrier des tours :**

1/32èmes : samedi 07 janvier 2023

1/16èmes : samedi 28 janvier 2023

1/8èmes : samedi 18 février 2023

1/4 : samedi 08 avril 2023

1/2 : samedi 06 mai 2023

Finale : samedi 10 juin 2023

**1/32èmes : samedi 07/01/2023****25458450 ENT. SAVIGNY CESSON NANDY 1 / GPSO 92 ISSY 2 du 07/01/2023**

Demande de GPSO 92 ISSY pour avancer le coup d'envoi à 16h00.

Accord de la commission sous réserve de l'accord de l'ENT. SAVIGNY CESSO NANDY qui doit parvenir au plus tard le vendredi 06/01/2023 – 12h00.

**CHAMPIONNAT REGIONAL U18F****Régional 1****24575401 PARIS 13 ATLETICO 1 / RUEIL MAILMAISON FC 1 reporté au 17/12/2022**

Ce match est reporté au samedi 14/01/2023.

Accord des 2 clubs et de la Commission.

**24575399 FLEURY 91 FC 1 / JOINVILLE RC 1 du 10/12/2022**

Lecture de la FMI, la Commission enregistre le forfait non avisé de JOINVILLE RC (1<sup>er</sup> forfait).

**24575396 FC 93 BOBIGNY BG 1 / VGA ST MAUR FF 1 du 03/12/2022**

Reprise de dossier - Match non joué (problème d'éclairage).

La Commission,

Pris connaissance du rapport complémentaire de l'arbitre officiel et du courriel du FC 93 BOBIGNY BG,

Considérant que le match n'a pas pu avoir lieu en raison d'un dysfonctionnement de l'éclairage,

Considérant l'attestation de la Maire de BOBIGNY transmise par le club du FC 93 BOBIGNY BG,

Considérant que le coup d'envoi de la rencontre était prévu à 17h00,

Considérant que l'Arbitre Officiel indique que le match n'a pas pu débuter en raison du manque de luminosité :

- Non fonctionnement total de 2 mâts d'éclairage
- Fonctionnement partiel des 2 autres mâts d'éclairage

Considérant que l'Arbitre Officiel a signalé ce problème au gardien,

Considérant qu'aucune intervention n'a été réalisée pour remettre en état l'éclairage,

Considérant que le club du FC 93 BOBIGNY BG transmet une attestation de la Mairie de BOBIGNY indiquant que *suite à une panne électrique survenue le 03 décembre le stade Henri Wallon ne pourra plus être utilisé à la tombée de la nuit pour des raisons de sécurité et cela jusqu'au 16 décembre 2022, date prévue de l'intervention.*

Considérant que le club du FC 93 BOBIGNY BG n'a pas mis tout en œuvre pour remettre l'équipement en état,

Considérant les dispositions de l'article 40.2 du RSG de la LPIFF,

Par ces motifs,

Donne match perdu pour erreur administrative à l'équipe du FC 93 BOBIGNY BG

FC 93 BOBIGNY BG (0pt – 0 but).

VGA ST MAUR FF (3pts – 0 but).

**Régional 3****Poule B****24576280 TREMBLAY FC 1 / CHELLES AS 1 du 21/01/2023**

Rappel :

La Commission reste en attente du terrain de repli qui devra être un terrain neutre situé en dehors de la ville de TREMBLAY au plus tard pour sa réunion du 17/01/2023.

Si un match de Coupe s'intercale avant le 21/01/2023, le terrain de repli concernera le match de Coupe.

**Poule D****25133462 ATHIS MONS USO 1 / ACBB 1 du 10/12/2022**

Lecture de la FMI, la Commission enregistre le forfait non avisé de l'ACBB (1<sup>er</sup> forfait).

**COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – U15F****Rappel du Calendrier des tours :**

1/16èmes : samedi 28 janvier 2023

1/8èmes : samedi 18 février 2023

1/4 : samedi 08 avril 2023

1/2 : samedi 06 mai 2023

Finale : samedi 10 juin 2023

**CHAMPIONNAT REGIONAL U15F****Régional 3****Poule A****25133839 RUEIL MAILMAISON FC 2 / MONTMORENCY FC 1 reporté au 17/12/2022**

Accord des 2 clubs pour reporter le match au samedi 28/01/2023.

La Commission donne son accord pour modifier la date de la rencontre mais reporte ce match au samedi 07/01/2023.

Copie de la présente décision au district du Val d'Oise de Football pour le report du match de Coupe départemental pour le FC MONTMORENCY.

**Poule B****24578194 SAINT DENIS RC 1 / BONDY AS 1 du 10/12/2022**

Match non joué.

Lecture de la FMI et du courriel de BONDY AS.

Considérant le club de BONDY AS n'a pas pu se déplacer en raison de la panne du bus devant accompagner l'équipe,

Reporte le match au samedi 07/01/2023 sous réserve de la réception pour le mardi 20/12/2022 d'un nouveau document de la Mairie indiquant la panne du bus et non surchargé au niveau de la date.

Copie de la présente décision à la Mairie de BONDY.

**Poule C****25134108 GRIGNY US 1 / BRIARD SC 1 du 10/12/2022**

Lecture de la FMI, la Commission enregistre le forfait non avisé de BRIARD SC (1<sup>er</sup> forfait).

**25134105 DAMMARIE LES LYS 1 / PALAISEAU US 1 du 03/12/2022**

La Commission,

Pris connaissance du rapport de DAMMARIE LES LYS FC et de la feuille de match,

Considérant que sur la feuille de match papier aucune joueuse de PALAISEAU US n'est inscrite,

Considérant les explications fournies par le club de DAMMARIE LES LYS FC,

Demande à PALAISEAU US de confirmer les joueuses ayant participé à la rencontre (ci-dessous liste extraite de la préparation de la FMI) :

N°	N° personne	Nom et prénom	statut
1	2547362974	POMMIER Romane	Titulaire
2	2547272244	LIVENAIS Zoe	Titulaire
3	2547950716	HALAJKO LEBIGOT Marion	Titulaire
4	2547994619	CAVALLI Lucie	Titulaire
5	9603194000	BEROS Juliette	Titulaire
	9603415596	BECKER MAHDJOUR Ambre	Titulaire
7	9603394820	BENBRAHIM Elina	Titulaire
8	9602788301	DERBY Layannah	Titulaire
9	9603002998	CAIRO Laetitia	Titulaire
10	2548458455	KRAWIEC Manon	Titulaire
11	2546927293	DELAPORTE Oceane	Titulaire
12	2547582967	AIT ALI Inayah	Remplaçant
13	2548134066	BOUZEAU Maelys	Remplaçant
	2543533498	VEROT Corentin	Entraîneur
	2546910591	HERNANDEZ Valerie	Dirigeant
	2543510711	VEROT Nicolas	Adjoint

De plus, la Commission transmet le dossier à la Commission Régionale de Discipline pour suite éventuelle à donner.

#### **Poule D**

##### **25133971 PUC 1 / ESP. PARIS 19 1 du 10/12/2022**

Courriel du PUC indiquant une inversion du score saisi sur la FMI (1-17 pour ESP. PARIS 19 au lieu de 17-1 pour PUC).

##### **25133970 MONTIGNY LE BTX 1 VITRY ES 1 du 10/12/2022**

Lecture de la FMI, la Commission enregistre le forfait non avisé de VITRY ES (1<sup>er</sup> forfait).